



Charte d'utilisation du Némo

Pour que notre bateau soit confortable,
il est indispensable de respecter quelques règles.

A l'embarquement

A l'arrivée au port il faut équiper son bloc avec la stab et le(s) détenteur(s) pour vérifier le bon fonctionnement du matériel (*éventuellement le détenteur peut être installé plus tard selon les préférences de chaque utilisateur*).

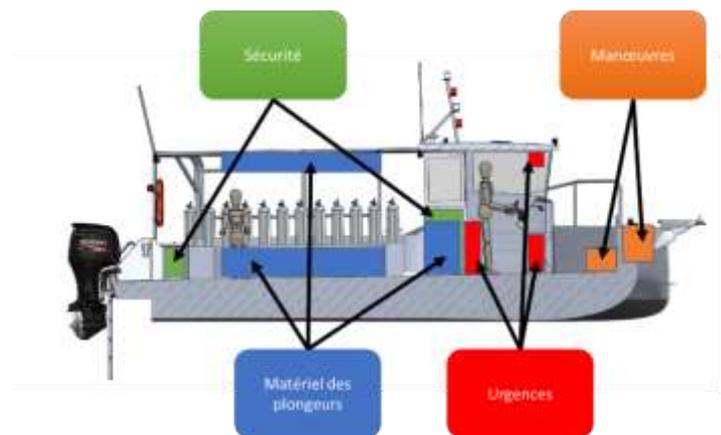
Du fait de la vitesse du bateau, les temps de trajets seront réduits et enfiler sa combinaison au cours de la navigation sera plus malaisé, les plongeurs devront donc favoriser de s'équiper avant d'embarquer. Nous aurons toujours la possibilité de se changer et rentrer au sec avant le retour. (*Les DP/pilotes qui ont été chercher le bateau le feront à leur convenance.*)

Rangement standard

Pour équilibrer le bateau les blocs équipés seront positionnés prioritairement sur l'arrière en laissant un espace libre entre chaque.

Pour les sorties à la journée, le deuxième bloc du plongeur sera à côté du bloc grée.

- Les palmes trouveront leur place au-dessus de votre bac sous le siège.
- Les plombs seront mis dans un bac prévu à cet effet.



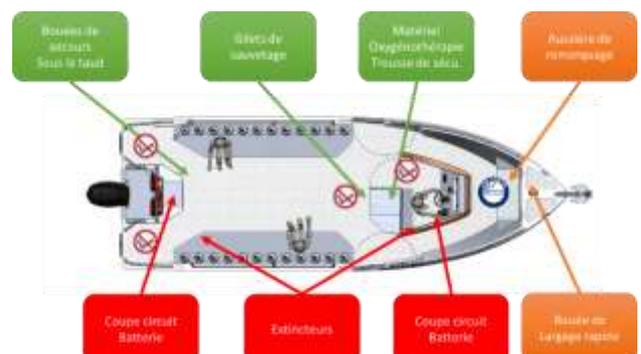
Utilisation de caisses plastique pour les affaires de plongée (*voir document spécifique*).

Les caisses qui ne passent pas dans les alvéoles ne seront pas embarquées.

Il sera toujours possible de stocker des vêtements dans les filets positionnés sous le taud

L'espace central devra toujours rester dégagé !

Le bateau est non-fumeur dans toute sa partie centrale et arrière, et durant la navigation.





Charte d'utilisation du Némo

Mise à l'eau et remontée à bord

La mise à l'eau se fera prioritairement par les portes avant.

Pour remonter plus léger, vous avez la possibilité de décapeler et d'accrocher votre équipement à la potence de relevage coté bâbord.

Rappel pour les pilotes

- Gilet de sauvetage porté dès la prise de l'annexe, et pendant les trajets pour toute personne non équipée d'une combinaison.
- Respect de la vitesse de croisière (pas plus)
- Moteur coupé lors de la remontée des plongeurs
- Pas d'accès au poste de conduite en combinaison mouillée